

## **FICHE D'INSCRIPTION**

### **Abonnement Mensuel**

NOM : .....
Prénom : ..... né(e) le : .....
Adresse : .....
Code Postal : ..... Ville : .....
Tél. fixe : ..... Tél. Portable : .....
Adresse mail : .....@.....

<input type="checkbox"/> Abonnement mensuel « classique » de <b>plus de 26 ans</b> à 50 €
<input type="checkbox"/> Abonnement mensuel « jeune » de <b>moins de 26 ans</b> ou <b>étudiant</b> à 25 €
Précisez l'établissement fréquenté : .....

Ligne empruntée : .....
Station de montée : ..... Station de descente : .....

Chèques <input type="checkbox"/>	CB <input type="checkbox"/>
----------------------------------	-----------------------------

**JOINDRE UNE PHOTO D'IDENTITE A CETTE FICHE**

**Date d'inscription :**

**Signature :**

**Attention la carte mensuelle n'est valable que lorsqu'elle est accompagnée du coupon mensuel.**

En application de la loi Informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime relativement à l'ensemble des données vous concernant qui s'exerce par mail à [informatique-libertés@bretagne.bzh](mailto:informatique-libertés@bretagne.bzh) ou par courrier postal auprès de Monsieur Le Président de la Région Bretagne, 283 avenue du Général Patton - CS 21101 - 35711 RENNES Cedex 7



Route de St Pol – BP 50106  
29401 LANDIVISIAU

☎ 02-98-68-04-36 - [www.elorn-busetcars.fr](http://www.elorn-busetcars.fr)

## Modalité de demande de carte annuelle et mensuelle

→ Pour toute personne de moins de 26 ans :

- abonnement « annuel jeune » : **250 €** pour l'année,
- abonnements « mensuel jeune » : coupon à **25 €** à acheter tous les mois chez les dépositaires.

→ Pour toute personne de plus de 26 ans :

- abonnement « annuel classique » : **500 €** pour l'année,
- abonnements « mensuel classique » : coupon à **50 €** à acheter tous les mois chez les dépositaires.

La carte est valable tous les jours y compris pendant les vacances et les week-ends uniquement sur la ligne où est inscrit l'utilisateur.

Pour bénéficier du Bus ou du Tram, vous devez faire une demande de carte **Korrigo** chez **Bibus**. Avec la carte annuelle, la carte Korrigo est créditée de 2 trajets par jour pendant un an. Avec la carte mensuelle, vous devez faire valider votre carte Korrigo tous les mois à la gare routière ou chez Bibus après l'achat du coupon du mois.

### Le règlement

→ Pour les abonnements annuels soit :

- par **prélèvement**, en 10 fois (le 7 de chaque mois). Joindre un **RIB** et le **mandat de prélèvement**,
- par **chèque**, de 1 à 5 chèques (le 15 de chaque mois). Noter votre échéance au dos des chèques, ainsi que le nom de l'élève.
- par **carte bancaire**, en 1 fois,
- en **espèces**, (la totalité au moment de l'inscription).

Attention pour bénéficier des avantages liés à ces abonnements, vous souscrivez un engagement annuel qui implique le paiement de la totalité des prélèvements bancaires.

→ Pour les abonnements mensuels, le règlement se fait uniquement par chèque.

### Pièces à joindre au dossier

- La fiche d'inscription complétée et signée,
- Une photo d'identité, noter le nom de l'élève au dos de celle-ci,
- Le règlement.

En cas de perte, un **duplicata est obligatoire** et facturé 8 €.

✂-----coupon à nous retourner avec la fiche d'inscription et le règlement-----

Nom et Prénom de l'élève : .....

Mode de règlement : Prélèvement (de 1 à 10 **maximum**)

Chèque (de 1 à 5)

Echéances prélèvements :

Sept  Oct  Nov  Déc  Janv  Fév  Mars  Avr  Mai  Juin